



Le 22 mars 2012

## Compte rendu de la deuxième réunion des NAO 2012

**Le mercredi 21 mars s'est déroulée la deuxième réunion des Négociations Annuelles Obligatoire.**

**Voici les premières revendications proposées à la direction.**

### **Salaire :**

- 1700€/brut par mois pour le 1<sup>er</sup> niveau avec une pente de 15% pour les niveaux supérieurs.
- Instauration d'une prime de vacances versée sur le mois de mai (40 % de la rémunération)
- Passage à l'échelon supérieur pour le personnel multi-compétent / multi-technique (personne s'étant investi dans le plan ELAN)
- Passage du statut de la gratification annuelle au statut de 13ème mois.
- Passage automatique à l'échelon supérieur tous les 5 ans. (jusqu'au niveau 3 échelon 1 inclus)
- Augmentation de la prime d'ancienneté de 15% à 20 %
- Création d'une prime de transport pour les trajets domicile-travail indexée sur la valeur d'un abonnement mensuel de transport en commun (afin de palier à l'envolée des prix du pétrole et au manque de revalorisation salariale).

### **Egalité homme femme :**

- Nous réclamons, une répartition équitable des augmentations individuelles en fonction de la représentativité homme / femme et technicien / fonctions supports  
1 / 3 des augmentations individuelles soit faites aux fonctions supports  
1 / 4 des augmentations soient réservées aux personnels féminins

### **Mutuelle d'entreprise :**

- Prise en charge totale par l'employeur du niveau 1 de la mutuelle

### **Temps de travail**

- Prise en charge par l'employeur de la journée de solidarité.

### **Santé :**

- Prise en charge automatique par l'employeur, et non pas en fin d'année des jours de carence à hauteur d'un arrêt maladie par an.

Seules les organisations syndicales CGT et FO avaient fourni leurs revendications ce jour.

Les revendications sur la gratification annuelle, le passage à l'échelon automatique et la prime d'ancienneté ont déjà été éloigné par la direction.

Dans l'attente de toutes les revendications, aucune proposition de la part de la direction n'a été faite.

Les négociations reprendront vendredi 30 mars.